

Ville de Carrières-sur-Seine

GUIDE PRATIQUE DU PETIT ÉCOLIER À L'USAGE DES PARENTS



ANNÉE SCOLAIRE
2024-2025

Les horaires d'une semaine type :

	Accueil Matin	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Etude (élémentaire) Accueil soir 1 (maternel)*	Accueil Soir 2**
Lundi	7h45-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-18h	18h-19h
Mardi	7h45-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-18h	18h-19h
<u>Mercredi</u> <u>Ou</u> <u>Semaine des vacances</u>	8h – 9h	<u>Accueils de loisirs</u> <u>MERCREDI :</u> Matinée avec repas : 9h00-13h30 Après-midi sans repas 13h30-16h30 Journée complète 9h00-16h30		<u>Accueils de loisirs</u> <u>vacances :</u> Journée complète 9h00-16h30		16h30-18h30
Jeudi	7h45-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-18h	18h-19h
Vendredi	7h45-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-18h	18h-19h

*goûter fourni, aucun départ possible entre 17h et 18h – les goûters personnels ne sont pas autorisés SAUF PAI.

**départ échelonné

TARIFS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2024



SERVICE DE L'ÉDUCATION

PÉRISCOLAIRE						ALSH (temps scolaire)				
MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE						Les Péroros (pour les enfants scolarisés en maternelle)		Les Plans de Cantine (pour les enfants scolarisés en élémentaire)		
Activités	Gardiennage du matin	Accueil de Loisirs du Soir (maternelle) Goûter fourni sortie échelonnée à partir de 17h00	Pause Méridienne	Tarifs P.A.L.I.*	Événements surveillés Goûter fourni	Accueil de Loisirs du Soir (élémentaire)	Journée complète	Journée complète Tarif P.A.L.I.*	Mercredis matin avec repas	Mercredis matin après-midi sans repas
Horaires	7h45-8h20	16h30-18h 18h-19h	11h30-13h20		16h30-18h	18h-19h	8h - 18h30	8h - 13h30	8h - 13h30	13h30 / 18h30
T1	1,13 €	3,46 €	1,93 €	2,58 €	3,46 €	1,93 €	14,27 €	10,30 €	9,05 €	5,22 €
T2	1,71 €	4,34 €	2,52 €	3,90 €	4,34 €	2,52 €	21,72 €	17,86 €	13,77 €	7,96 €
T3	2,25 €	5,30 €	3,12 €	5,15 €	5,30 €	3,12 €	26,47 €	22,56 €	17,07 €	9,40 €
TE***	3,42 €	7,36 €	6,64 €	7,81 €	7,36 €	6,64 €	67,87 €	64,00 €	39,75 €	28,13 €

* Enfant bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé nécessitant un panier repas

Forfait pénalité de retard activités périscolaires et ALSH (cf R1**) ** Règlement intérieur = 20 €

*** Tarifs Exceptionnels (pas de dégressivité) applicables aux enfants scolarisés à Carrières-sur-Seine résidant hors commune ou aux familles n'ayant pas effectué leurs réservations aux activités périscolaires.

⊕ Dégressivité : appliquée aux tarifs périscolaires, hors pause méridienne = - 5 % pour 2 enfants inscrits à la même activité et - 10 % pour 3 enfants inscrits à la même activité.

SERVICES	T1	2 enfs inscrits	3 enfs inscrits	T2	2 enfs inscrits	3 enfs inscrits	T3	2 enfs inscrits	3 enfs inscrits	TE
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES										
Garderie du matin 07h45-08h20	1,13	1,07	1,02	1,71	1,62	1,54	2,25	2,14	2,03	3,42
Pause Méridienne 11h30-13h20	3,84			5,81			7,67			11,62
Accueil de Loisirs du Soir maternelle 16h30-18h00	3,46	3,29	3,11	4,34	4,12	3,91	5,30	5,04	4,77	7,36
Accueil de Loisirs du Soir Étude surveillée 16h30-18h00	3,46	3,29	3,11	4,34	4,12	3,91	5,30	5,04	4,77	7,36
Accueil de Loisirs du Soir Maternelle & Élémentaire 18h - 19h00	1,93	1,83	1,74	2,52	2,39	2,27	3,12	2,96	2,81	6,64
ALSH MERCREDI										
Journée complète 8h - 18h30	14,27	13,56	12,84	21,72	20,63	19,55	26,47	25,15	23,82	67,87
Journée complète 8h - 18h30 P.A.I	10,30	9,79	9,27	17,86	16,97	16,07	22,56	21,43	20,30	64,00
Matin avec repas 8h - 13h30	9,05	8,60	8,15	13,77	13,08	12,39	17,07	16,22	15,36	39,75
Matin avec repas 8h - 13h30 P.A.I	5,12	4,86	4,61	9,61	9,13	8,65	12,68	12,05	11,41	35,46
Après-midi sans repas 13h30-18h30	5,22	4,96	4,70	7,96	7,56	7,16	9,40	8,93	8,46	28,13

COMMENT EST CALCULÉ MON QUOTIENT FAMILIAL, DANS QUELLE TRANCHE TARIFAIRE JE ME SITUE

- Pour les couples mariés, pacsés ou pour les personnes célibataires, veuves, divorcées sans garde alternée, séparées :

Divisez le revenu imposable figurant sur votre avis d'imposition par le nombre de parts fiscales = **somme**.

- Pour les couples en vie maritale (concubinage) :

Additionnez les revenus imposables figurant sur vos avis d'imposition (celui de Monsieur et celui de Madame) puis divisez le résultat par le nombre total de parts fiscales = **somme**.

Référez-vous au tableau ci-dessous pour connaître votre tranche tarifaire :

Somme	Tranche
de 0 à 10 000	T1
de 10 001 à 23000	T2
À partir de 23001	T3

LES DIFFÉRENTS MODES DE RÈGLEMENT DES FACTURES PÉRISCOLAIRES

1. Par prélèvement automatique : en vous connectant sur votre Espace Citoyens Premium (cliquer sur « Autre démarche » puis « Adhésion au prélèvement automatique »).
2. Par carte bancaire : en vous connectant sur votre Espace Citoyens Premium (paiement *Payzen* sécurisé).
3. Par chèque : à l'ordre de *RÉGIE SEJ Carrières-sur-Seine*. Afin de faciliter le traitement de l'encaissement, nous vous remercions de noter le nom de l'enfant et le numéro de la facture au dos du chèque. Vous avez la possibilité de le déposer dans la boîte aux lettres du Service des Affaires Scolaires, de l'envoyer par voie postale à l'adresse ci-dessous :

MAIRIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE
Service des Affaires Scolaires
1 rue Victor Hugo
BP59
78421 CARRIÈRES-SUR-SEINE CEDEX

4. En espèce, en venant avec l'appoint au Service des Affaires Scolaires.
5. Par CESU, pour payer toutes les prestations périscolaires **excepté la pause méridienne** (le montant total des CESU doit être inférieur ou égal à la somme que vous pouvez régler).



Attention à la date limite de paiement : une fois cette dernière dépassée, le Service des Affaires Scolaires ne pourra plus accepter votre règlement.

Le Trésor Public vous enverra un courrier de relance.

POUR CONTACTER LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf les mardis matin et jeudis après-midi fermeture au public.
- Téléphone : 01 30 86 89 42
01 30 86 89 45
01 30 86 89 39
- Mail : sej@carrieres-sur-seine.fr

POUR CONTACTER LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les Pierrots

Pour les maternelles

 10 rue Louis Gandillet

 01.39.14.28.28

@ : clsh.pierrots@carrieres-sur-seine.fr

Les Plants de Catelaine

Pour les élémentaires et les collégiens de moins de 12 ans

 9 rue Éric Tabarly

 01.61.04.47.82

@ : clsh.plantscatelaine@carrieres-sur-seine.fr

POUR CONTACTER LES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES

Structure PERI	ALSH	Téléphone pro	Adresse mail PERI	Adresse mail ALSH
Maurice Berteaux Mat	PIERROTS		78420berteauxmat@gmail.com	
Maurice Berteaux Elem	PIERROTS	06 15 40 77 35	78420berteauxelem@gmail.com	clsh.pierrots@CARRIERES-SUR-SEINE.FR
Alouettes		06 15 32 14 17	78420alouettes@gmail.com	
Parc		06 15 90 92 80	78420parc@gmail.com	
Prévert		06 16 40 26 57	78420prevert@gmail.com	
V HUGO		06 15 56 62 09	78420hugomat@gmail.com	
P2C ELEM	P2C	06 13 64 70 58	78420p2celem@gmail.com	
P2C MAT	P2C	06 10 11 89 30	78420p2cmat@gmail.com	clsh.plantscatelaine@CARRIERES-SUR-SEINE.FR